

Maintenir et restaurer les prairies à flore locale du territoire de l'Est Cantal

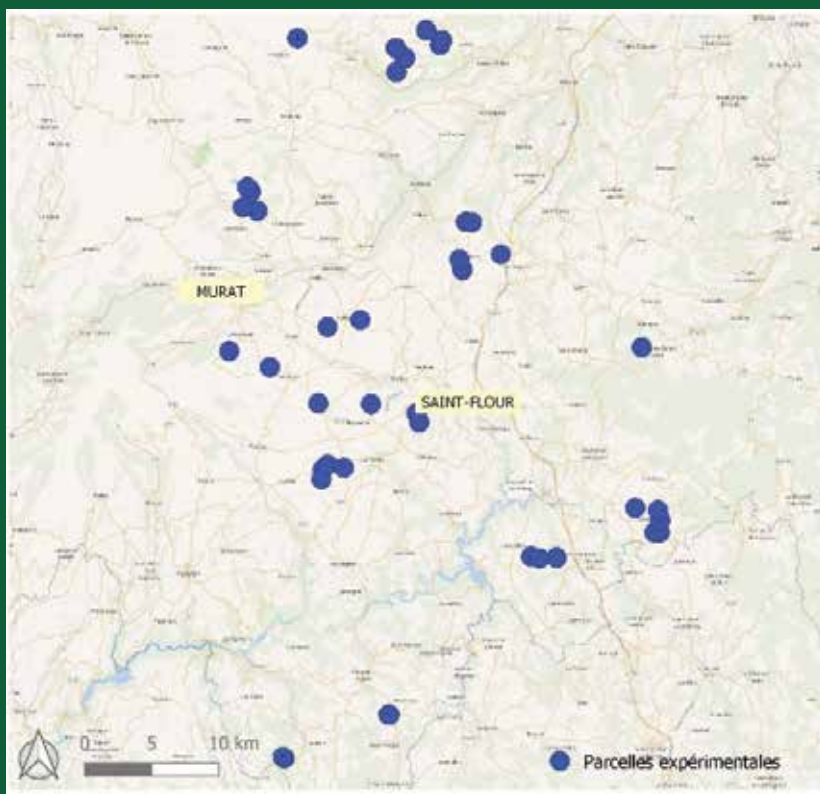
Recueil technique De la récolte au semis

CONTEXTE

Les prairies à flore diversifiée constituent une composante essentielle des paysages de l'Est Cantal et représentent une diversité d'habitats au sein desquels peut s'exprimer une riche diversité floristique. Grâce au travail des agriculteurs, elles fournissent également des produits de qualité, typiques de notre territoire.

Les aléas de tous ordres (changements climatiques, déséquilibres biologiques...) et l'artificialisation des milieux naturels par la mise en place de prairies temporaires ou de cultures remettent aujourd'hui en question la résilience et la durabilité des systèmes d'élevage.

Face à ces changements, plusieurs éleveurs de l'Est Cantal se sont mobilisés avec la volonté d'adapter leurs pratiques d'implantation et de régénération des prairies naturelles par l'utilisation de semences locales.



Ce petit guide présente 3 fiches techniques synthétiques de récolte (moissonneuse batteuse, brosseuse, transfert de foin vert) ainsi que des conseils pour la réalisation des semis.

Il se base sur une série d'expérimentations réalisées depuis 2017, sur une quarantaine de parcelles représentées sur la carte ci-contre.

FICHE MOISSONNEUSE BATTEUSE

Le territoire de l'Est Cantal s'est équipé d'une moissonneuse batteuse gérée par l'association des tracteurs de la Vallée du Lander. Il suffit de contacter l'association pour un projet de récolte de semences locales.

Durée de récolte d'1 ha	+ ou - 3h (+ 40min de fauche)
Besoins en matériel	Tracteur et faucheuse puis moissonneuse-batteuse
Contraintes techniques	Disponibilité du chauffeur Nécessite un porte engin selon la distance
Contraintes météo	Fenêtre d'ensoleillement de trois jours minimum
Propreté du mélange récolté	Mélange bien tamisé, peu de déchets pailleux
Type de graines collectées	Toutes les strates / perte d'une partie des graines légères par la ventilation
Rendement net moyen	Environ 50 kg / ha [Min : 26kg ; Max : 80kg]
Surface à récolter pour semer 1 ha (25kg/ha)	Environ 0,5 ha
Utilisation du foin	Foin encore valorisable
Coût de l'opération (dont main d'oeuvre à 16€/heure) évalué pour la récolte de 25kg de semences ou ensemercer 1 ha	151,40 €

2 options sont possibles : soit on récolte sur pied directement sur une période bien sèche, soit on fauche la parcelle et on laisse sécher sur place pendant + ou - 3 jours (selon la météo).

Sur la moissonneuse, il faut baisser le vent au maximum afin de limiter la perte des petites graines. Une grille au maillage grossier permet aux graines volumineuses de passer. Il convient d'éviter les zones fraîches à humides avec cette méthode de récolte.

La méthode est adaptée pour récolter de grandes surfaces mécanisables. Attention en période de pullulation de campagnols car la récolte amène beaucoup de terre si on choisit de faucher au préalable. Dans ces conditions, privilégier la récolte sur pied ou à la brosseuse.

Contact : Association des tracteurs de la Vallée du Lander : Le Bourg - 15100 Saint-Georges
Philippe Boudon : 06 51 28 58 47 ou
Robert Chabrilat : 06 69 94 30 19

FICHE BROSSEUSE

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Auvergne possède une brosseuse à graines qui, sous certaines conditions, peut être mise à disposition gratuitement. Cette machine est tractée par un tracteur avec prise hydraulique double effet.

Durée de récolte d'1 ha	2h30
Besoins en matériel	Remorque (transport de la brosseuse) Tracteur et brosseuse Remorque pour les graines
Contraintes techniques	Autonomie de l'agriculteur Manipulation du tiroir à deux
Contraintes météo	Conditions sèches
Propreté du mélange	Part importante de déchets
Type de graines collectées	Strate haute / graines de toutes tailles
Rendement net moyen (réf. 2018)	Environ 40 kg / ha
Surface à récolter pour ensemer 1 ha	Environ 0,7 ha
Utilisation du foin	Herbe sur pied encore valorisable
Coût de l'opération (dont main d'oeuvre à 16€/heure) évalué pour la récolte de 25kg de semences ou ensemer 1ha	108 €

La brosseuse peut être utilisée en autonomie par l'agriculteur. Il faudra cependant vider la trémie régulièrement sur une bâche par exemple. Cela permet d'évacuer les grosses pailles à la fourche ou au râteau, de commencer à faire sécher le mélange et de libérer les insectes qui auraient pu être récoltés. En fonction du semoir choisi, un tamisage peut être nécessaire.

Cette méthode est adaptée pour récolter des surfaces moyennes, permettant entre autres, la récolte des graines de petites tailles. En revanche elle n'est pas efficace pour la récolte des graines qui se trouvent à ras de terre. Cette méthode s'affranchit des pullulations de campagnol. De plus, l'autonomie est plus grande qu'avec la moissonneuse.

➤ Pour fabriquer sa propre brosseuse : Plans disponibles sur demande.

Contact : CEN Auvergne, Julien Tommasino, 09 70 75 04 95, julien.tommasino@cen-auvergne.fr



FICHE TRANSFERT DE FOIN

Durée de récolte d'1 ha	1h15 (récolte + transfert)
Besoins en matériel	Matériel de fenaison Auto-chargeuse ou roundballer ou pinces Pailleuse / Epandeur à fumier
Contraintes techniques	Autonomie de l'agriculteur Moyens humains importants dans le cas d'une botteleuse
Contraintes météo	Pas de contrainte
Type de graines collectées	Totalité de la prairie
Rendement net moyen (réf. 2018)	1 ha ensemence 1 ha voire plus
Utilisation du foin	Pas de récolte possible
Coût de l'opération (dont main d'oeuvre à 16€/heure) évalué pour la récolte de 25kg de semences ou ensemencer 1ha	162 €

La fauche du foin doit être réalisée tôt le matin ou bien avec du foin légèrement mouillé. Cela permet de limiter les graines tombant au sol. Dans le cas où le foin est bottelé pour permettre son déplacement, il convient de procéder à un épandage rapide afin d'éviter que le foin ne monte trop en température. En effet, ce processus aurait pour conséquence de « cuire » les graines et de compromettre la germination.

Le transfert de foin est une méthode rapide et particulièrement adaptée pour les sols nus et ne disposant pas de banque de graines prairiales (ce qui peut être le cas après une céréale par exemple). Cette méthode permet aussi d'intervenir dans des conditions météorologiques plus aléatoires puisque le foin déposé sur la parcelle joue un rôle de paillage (mulch), qui protège le sol et les graines de la dessiccation (l'action de complètement assécher). En revanche, Le principal inconvénient se situe dans l'impossibilité de valoriser le foin de la prairie source (perte du fourrage).

SEMER DES GRAINES

SÉCHAGE

Suite à la récolte de graines, le séchage du mélange est nécessaire. Il suffit d'étaler le mélange et de le laisser plusieurs jours sur un sol à l'abri (une étable par exemple).

NETTOYAGE

En fonction du matériel utilisé, il peut être nécessaire de nettoyer le mélange en enlevant au maximum les pailles et les impuretés qui peuvent rendre le semis difficile.

La finesse du mélange dépendra du matériel utilisé pour semer. Un tamisage peut donc s'avérer nécessaire. Cette étape est encore en cours de perfectionnement pour permettre le nettoyage de volumes conséquents dans un temps raisonnable. A l'heure actuelle, une batteuse à poste fixe semble bien fonctionner bien qu'elle fasse perdre de nombreuses petites graines. Le tamis de maçon reste donc le meilleur compromis mais est très chronophage. Des tests ont été réalisés avec des vannoirs, des tamis à lentilles, des tamis industriels de semenciers... Mais la diversité des graines n'est pas compatible avec ce genre d'outils. D'autres solutions sont actuellement testées : prototype de tamis automatique, hachage de la totalité de la récolte pour passer dans un semoir, etc. Une mise à jour de cette fiche sera alors nécessaire, une fois le résultat de ces expérimentations connu.



Mélange avant tamisage



Mélange après tamisage

Nota : Il a pu être observé la présence de charançon dans les mélanges de graines (notamment sur légumineuses, causant la perte d'une partie des semences). En cas d'observation de cet insecte, un passage au congélateur du mélange pendant 48 à 72 h permet de l'éliminer.



PRÉPARATION DU SOL

L'objectif d'installer rapidement des espèces locales ne peut être atteint qu'en détruisant le couvert précédent (culture ou prairie temporaire). La destruction du couvert en place par un travail superficiel du sol est nécessaire. Le labour profond qui perturbe les horizons et la vie du sol doit être évité. Un simple passage de cultivateur ou d'extirpateur est suffisant. Si le couvert est déjà faible, la herse étrille peut suffire.

TYPES DE SEMOIR

Plusieurs types de semoir ont pu être testés dans le cadre du projet. L'homogénéité du mélange à semer devra être compatible avec le semoir choisi. Citons par exemple, le semoir en ligne (avec les descentes relevées afin de faciliter la descente des graines) ou l'épandeur à plateau. Ce dernier permet de semer le mélange quasi directement après la récolte à la brosseuse.

DENSITÉ

La densité de semis est difficile à exprimer puisqu'elle dépend du poids des graines récoltées et de la présence de pailles et d'enveloppes dans le mélange. Souvent testée à 25kg/ha, cette densité fonctionne bien. Cette quantité semble cependant pouvoir être abaissée jusqu'à 12 kg/ha d'après les tests réalisés par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine pour des mélanges bien tamisés.

PÉRIODE

La meilleure période de semis semble être la fin de l'été ou le début de l'automne, en privilégiant une période humide afin de mimer le fonctionnement naturel des espèces récoltées. Dans le cadre du foin vert, l'épandage est réalisé au moment de la récolte. Une fauche de nettoyage peut être effectuée à l'automne (foin vert) ou au printemps si la présence d'adventices (plantes qui poussent dans un endroit sans y avoir été désirées) est trop importante.

ET ENSUITE ?

À la suite des différents tests réalisés sur le territoire, on observe qu'en première année, le couvert végétal peut être de l'ordre de 75% voire plus mais il est possible que certaines rudérales (plantes qui poussent spontanément dans les friches, les talus...) s'expriment. Il faudra alors procéder à une fauche précoce, pas trop basse, afin de limiter les adventices et donner la priorité aux espèces prairiales. Le deuxième été après le semis, si les étapes ont bien été respectées, le couvert doit commencer à ressembler à la prairie source et la production de fourrage doit être convenable. La flore commence à se structurer et se diversifier à partir de la deuxième année. La conduite de la prairie devra alors permettre le maintien de cette diversité avec une conduite classique, en évitant les fauches précoces répétées pour permettre le développement des espèces tardives (légumineuses...) et l'ensemencement naturel (alternance selon les années entre fauche tardive, précoce...).



UNE QUESTION ?

Contactez Julien Tommasino au Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne :
09 70 75 04 95 ou julien.tommasino@cen-auvergne.fr

PLUS D'INFOS : <https://saint-flour-communaute.fr/un-recueil-de-savoirs-pour-produire-des-semences-locales-dans-nos-prairies/>